# Un carnet de vaccination électronique pour mesurer la couverture vaccinale des jeunes citoyens, Aquitaine, France

- G. Gault<sup>1</sup>, S. Vygen<sup>1,2</sup>, A. Burbaud<sup>3</sup>, JP. Guthmann<sup>4</sup>, E. Nicand<sup>5</sup>, JL. Koeck<sup>5</sup>
- 1/ Institut de veille sanitaire (InVS), Département de coordination des alertes et des régions (Dcar), Cire Aquitaine, Bordeaux 2/ European Program for Intervention Epidemiology Training (EPIET)
- 3/ Agence régionale de santé (ARS) Aquitaine, Département promotion et prévention de la santé, Bordeaux 4/ InVS, Département des maladies infectieuses (DMI), Unité maladies à prévention vaccinale, Saint-Maurice
- 5/ Groupe d'études en préventologie, Hôpital d'instruction des armées (HIA) Robert Picqué, Villenave d'Ornon

#### Contexte

Chez les adolescents de plus de 15 ans et les jeunes adultes, il n'y a pas de système de recueil de couverture vaccinale (CV) en routine, ce qui explique le manque de données de CV dans cette population [1].

D'après une étude de l'Observatoire régional de santé (ORS) Poitou-Charentes lors des journées défense citoyenneté (JDC) 2010/2011, la CV des jeunes de 17 ans était très insuffisante [2].

Le statut vaccinal de cette population est difficile à documenter car elle ignore le plus souvent son état vaccinal et ne dispose pas toujours d'un document de vaccination [3]. Le suivi de la CV dans cette population doit donc s'appuyer sur de nouveaux outils permettant de mieux documenter et suivre l'état vaccinal dans cette population.

Depuis 2011, l'Agence régionale de santé (ARS) Aquitaine soutient le déploiement du carnet de vaccination électronique (CVE), développé par le Groupe d'études en préventologie (GEP) et accessible sur « Mesvaccins.net ».

Une expérimentation du CVE pour les jeunes citoyens aquitains a été initiée dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Défense, l'ARS Aquitaine, le GEP, l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux Aquitaine et l'Institut de veille sanitaire (InVS).

# **Objectifs**

L'objectif principal de ce projet est de mesurer la CV chez les jeunes de 16 à 18 ans participant aux JDC en Aquitaine.

Les objectifs secondaires sont d'évaluer l'adhésion des jeunes et des professionnels de santé au CVE, et d'évaluer plus généralement l'intérêt du CVE dans la mesure de la CV chez les jeunes adultes.

## Méthode

### • Période de recueil

Le recueil des données s'effectuera sur une période d'environ 6 mois, du 25 mars à fin octobre 2013, sachant qu'il n'y a pas de JDC de mi-juillet à fin août.

## • Population d'étude

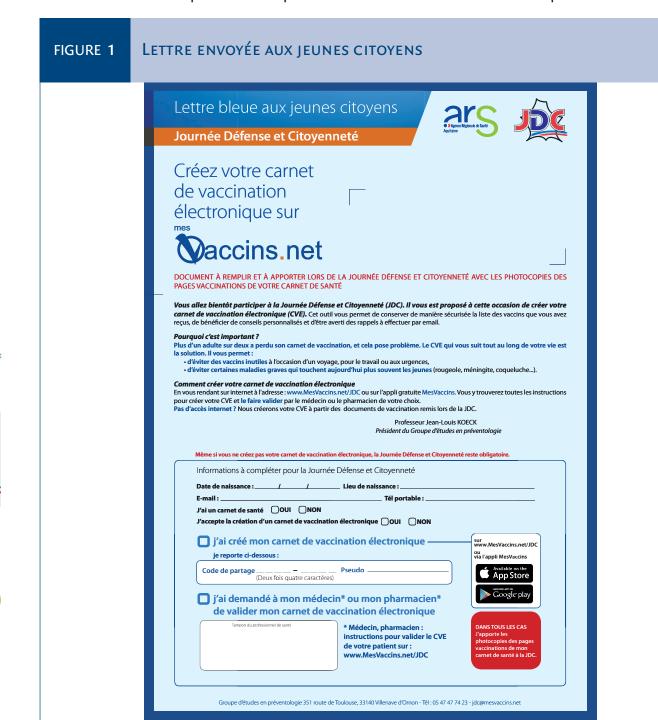
La population est constituée des jeunes résidents en Aquitaine participant à une JDC pendant la période de recueil.

En France, les JDC sont obligatoires et concernent tous les jeunes Français, garçons et filles, âgés de 16 à 18 ans. Sur la période de recueil, environ 15 000 à 20 000 jeunes assisteront à une JDC dans la région.

## • Source de données : le carnet de vaccination électronique (CVE)

Le CVE, mis en place par le GEP en 2011, est un outil d'information et d'aide à la décision partagé entre le sujet et le professionnel de santé. Il peut être créé par le sujet ou le professionnel de santé de son choix. Après la création du CVE, un code partagé unique est alors créé pour chaque individu. Chaque CVE doit être validé par un professionnel de santé pour rendre le document officiel.

Un site spécifique a été mis en place pour cette étude (https://cve.mesvaccins.net/cveid/jdc) et les médecins libéraux d'Aquitaine et les pharmaciens ont été informés de cette opération.



#### Critères d'inclusion

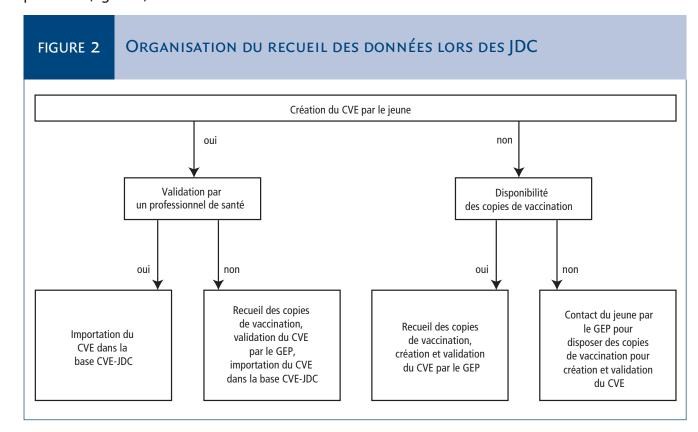
Sera inclus dans l'étude tout jeune résident en Aquitaine ayant participé à une JDC pendant la période de recueil et donné son accord pour la création du CVE, et pour leguel un CVE a été créé et validé.

#### • Organisation du recueil

Chaque jeune convoqué à la JDC pendant la période de recueil reçoit environ 3 semaines avant sa date de convocation une lettre (figure 1) :

- indiquant la démarche pour créer son CVE et le faire valider par un professionnel de santé (médecin ou pharmacien) ;
- permettant de recueillir son accord pour la création du CVE ;
- lui demandant d'amener lors de la JDC, les copies de vaccination.

Le jour de la JDC, après accord du jeune pour la création du CVE, plusieurs cas de figures sont possibles (figure 2).



Les lettres d'accord de chaque jeune ainsi que les documents de vaccination sont recueillis le jour de la JDC par les équipes de la direction du service national et envoyés au GEP pour vérification et validation.

## • Plan d'analyse

Une description de l'échantillon sera réalisée et les taux de CV pour chaque vaccin recommandé selon les calendriers vaccinaux respectifs seront calculés. Les taux de CV seront calculés par sexe, selon l'âge et le département de résidence. Différents indicateurs seront également calculés afin d'évaluer l'adhésion au CVE et l'intérêt du CVE dans le suivi de la CV chez les jeunes adultes. Ces données seront analysées par l'InVS.

# Résultats provisoires

Le recueil de données se terminant fin octobre 2013, seuls des premiers résultats relatifs à la participation des jeunes et au déroulement de cette expérimentation sont présentés ici.

Du 25 mars à la mi-juillet 2013, environ 13 000 jeunes ont participé aux JDC en Aquitaine.

Au 12 juillet, 5 300 lettres ont été exploitées par le GEP. Près de 60 % des jeunes avaient donné leur accord pour la création du CVE, parmi eux, 30 % avaient déjà créé leur CVE avant la JDC.

Sur les CVE déjà créés par les jeunes citoyens, moins de 3 % ont été validés par un professionnel de santé avant la JDC, les autres ont donc été validés par les professionnels de santé du GEP à partir des documents disponibles.

Environ 30 % des jeunes n'ont pas renseigné leur accord sur la lettre. Par ailleurs, parmi les 10 % de refus de création de CVE, les trois quart ont fourni des documents de vaccination nécessaires à la création du CVE. Ces jeunes seront contactés ultérieurement par le GEP pour leur expliquer la démarche et recueillir leur accord.

## Conclusion

Avec près de 60 % de jeunes ayant donné directement leur accord pour la création de leur CVE lors de cette étude, l'adhésion des jeunes au CVE semble relativement bonne sur la base des premières données disponibles.

Malgré l'information des médecins libéraux d'Aquitaine de cette expérimentation, peu de CVE ont été validés par les médecins traitants. Cette validation est en effet encore difficile du fait de l'absence d'intégration du CVE au logiciel métier des professionnels de santé.

Cette étude permettra de disposer de données de CV chez les adolescents et d'évaluer l'intérêt du CVE dans l'évaluation de la CV, et permettra à l'ARS d'orienter sa politique vaccinale envers les jeunes et les professionnels de santé.

## Références

- [1] Guthmann JP, Fonteneau L, Lévy-Bruhl D. Mesure de la couverture vaccinale en France. Sources de données et données actuelles. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire ; 2012. 96 p
- [2] Giraud J, Robin S, Limousi F, Chubilleau C, Bouffard B. La vaccination des jeunes de 17 ans en Poitou-Charentes. Couverture vaccinale, perception de la vaccination, état de santé ressenti et violences Journées Défense et Citoyenneté, juin 2010 à mai 2011. Rapport d'étude, 74 p. Janvier 2013
- [3] Drees. L'état de santé de la population en France rapport 2009-2010 disponible sur : http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/etat\_sante\_2009-2010.pdf

